



**GLOBAL SUPPLY**

MAURITANIE

# **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)**

## **1. Champ d'application**

Ces Conditions Générales de Vente régissent les relations commerciales entre Global Supply Mauritanie (« le fournisseur ») et ses clients professionnels (« le client »). Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le client.

## **2. Commandes**

Toute commande doit être passée par écrit (e-mail, bon de commande officiel). Les commandes deviennent définitives après validation écrite par Global Supply Mauritanie.

## **3. Prix et conditions de paiement**

Les prix sont indiqués en Ouguiya (MRU). Les tarifs proposés sont hors taxes et valables pour une durée déterminée précisée lors de la commande. Les paiements doivent être réalisés conformément aux conditions indiquées sur la facture.

## **4. Conditions de paiement**

Les factures sont payables selon les modalités précisées sur celles-ci. En cas de retard, des intérêts de retard calculés sur la base légale en vigueur pourront être appliqués.

## **5. Livraison**

Les délais de livraison sont fournis à titre indicatif et dépendent de la disponibilité des produits et des conditions logistiques. Le fournisseur s'engage à informer immédiatement le client en cas de retard ou d'imprévu dans la livraison.

## **6. Transfert des risques**

Le transfert des risques s'effectue conformément aux Incoterms précisés lors de la commande. Il appartient au client de vérifier l'état des produits livrés et de signaler immédiatement toute anomalie ou dommage.

## **7. Garantie**

Le fournisseur garantit la conformité et la qualité des produits vendus selon les spécifications contractuelles. Cette garantie est limitée au remplacement ou à la réparation des produits défectueux après analyse.

## **8. Responsabilité**

La responsabilité du fournisseur se limite strictement aux produits vendus. Toute réclamation relative à des pertes indirectes ou immatérielles est expressément exclue.

## **9. Force majeure**

En cas de force majeure (catastrophes naturelles, grèves, incidents majeurs), les obligations respectives seront suspendues sans engager la responsabilité d'aucune des parties.

## **10. Confidentialité**

Les deux parties s'engagent à préserver la confidentialité des informations échangées dans le cadre de leur relation commerciale et à ne pas divulguer ces informations à des tiers sans accord préalable.

## **11. Droit applicable et règlement des litiges**

Tout différend lié à l'application des présentes CGV sera soumis à la juridiction compétente selon le droit applicable en Mauritanie.

## **12. Modifications**

Le fournisseur se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV, sous réserve d'en informer préalablement ses clients.